

## Séance du 17 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice	11
Présents	11
Votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le 17 du mois de janvier, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de PLAN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CUGNIET

Date de la convocation :

Le : 12/01/2023

Noms	Présents	Absents non excusés	Absents excusés	Pouvoir de vote
CUGNIET Patrick	x			
HEYD Coralie	x			
ORCEL Jean-Pierre	x			
BILLOD Jérémy	x			
BERNAL Valérie	x			
SANCHEZ Alain	x			
PRAT Marie-Christine	x			
TRUFFA Dominique	x			
MICHEL-GORDAZ Christine	x			
BERNARD Vincent	x			
GAY Stéphane	x			

Monsieur le maire demande au conseil l'autorisation de prendre un avocat afin de représenter la commune face au litige qui l'oppose à l'entreprise ALPES BOIS PERFORMANCE

Cette question n'a pas lieu de faire l'objet d'une délibération spéciale ce jour étant donné que le conseil municipal s'est déjà prononcé favorablement et à l'unanimité des membres présents sur cette question en date du 26 mai 2020 par délibération N° 13\_05\_2020 (point N°16).

En conséquence, Monsieur le maire est autorisé à faire le choix de l'avocat qui représentera la commune. Il prendra un arrêté municipal nommant le cabinet d'avocat qui représentera la commune au titre du litige qui l'oppose à l'entreprise ALPES BOIS PERFORMANCE.